

d'ici à la fin de l'année. Côté formation initiale, l'adaptation des diplômés existants est en revanche plus longue. La Fédération française des électriciens travaille par exemple depuis plus de trois ans à la mise en place d'une mention énergies renouvelables au bac pro électricien...

Identifier les gisements d'emplois

C'est dans ce contexte que Valérie Létard vient de lancer un plan de mobilisation des filières et des territoires destiné à développer les emplois verts (lire interview). La secrétaire d'État auprès du ministre du Développement durable en a installé, mardi 13 octobre 2009, le comité de pilotage. Celui-ci aura trois défis à relever : soutenir l'émergence de nouveaux métiers ou activités (par exemple dans les activités de diagnostic énergétique), accompagner les inévitables mutations dans certains métiers existants (comme ceux de l'automobile), et former la main-d'œuvre vers les secteurs bénéficiant de gisements d'emplois. En ce qui concerne ce volet "formation", la secrétaire d'État a déjà pu prendre la mesure des difficultés lors d'une table ronde le 22 octobre dernier avec les professionnels du bâtiment – premier des dix secteurs rencontrés. La plupart de ces responsables ont en effet souligné le manque de transparence et de cohérence dans le développement tous azimuts des nouvelles formations. « *Nous devons organiser la souplesse et l'adaptabilité des formations, sans toutefois brûler les étapes* », leur a répondu Valérie Létard. Autre piste à étudier, une harmonisation des formations au niveau européen.

Laurence Beauvais



Plus de la moitié des Français (52 %) seraient intéressés par une formation liée aux métiers du développement durable, des économies d'énergie et de l'environnement, dans le cadre d'une nouvelle étape ou d'une réorientation de leur parcours professionnel. C'est ce que révélait en octobre 2008 un sondage exclusif "AFPA – Opinionway" réalisé auprès de plus de 4 000 personnes. Autre enseignement de cette étude, 90 % des Français jugeraient important de développer les formations initiales pour les étudiants dans les domaines des économies d'énergie, du développement durable ou de l'environnement. Il faut dire que dans ces métiers récents, les entreprises peinent à recruter du personnel technique et qualifié. Les jeunes diplômés sont rarement formés à la maîtrise de l'énergie, les professionnels ne sont pas forcément familiarisés aux nouvelles techniques...

Quand la formation passe au vert

Les entreprises en demandent, les personnes les désirent : les formations aux métiers verts ont le vent en poupe. L'AFPA a anticipé la tendance.

Consciente de ces enjeux, l'AFPA s'est engagée depuis plusieurs années dans le développement de formations aux métiers verts. « *Nos premières formations sur l'énergie solaire datent de 2001, à Colmar, Toulon et Quimper* », se souvient Christian Pince, ingénieur de formation au département BTP de l'AFPA. « *Huit ans plus tard, notre catalogue renferme plusieurs centaines de formations, dans toutes les régions.* » De fait, sur 180 000 stagiaires en formation chaque année, 40 000 se préparent aux métiers "verts", qu'il s'agisse de génie climatique, thermique et sanitaire, d'installation et d'équipement électrique (photovoltaïque), des métiers du gros œuvre et de l'aménagement/ finition, du traitement des eaux et des déchets, du retraitement des fluides frigorigènes ou encore de la déconstruction. De plus, l'AFPA est aujourd'hui le seul organisme de formation à permettre à l'ensemble de ses 80 000 stagiaires en formation qualifiante ou préqualifiante de bénéficier d'un module

éco-citoyen d'une demi-journée. Depuis 2008, l'AFPA propose également plus de 90 "stages de perfectionnement" dédiés au secteur du bâtiment et de l'éco-construction. Destinées aux salariés comme aux demandeurs d'emploi, durant de 2 à 5 jours, ces formations courtes visent le développement des compétences pour une meilleure maîtrise du geste professionnel, une plus grande polyvalence et une autonomie accrue sur les chantiers, dans le respect des réglementations en vigueur. Enfin, l'AFPA a mis en place des formations intégrant la dimension "développement durable" devenue réglementaire pour certains secteurs. C'est ainsi qu'elle délivre le certificat en "fluides frigorigènes", obligatoire pour tout professionnel du secteur de la réparation des véhicules, des engins et des matériels intervenant sur la maintenance de la boucle froide des systèmes climatisés embarqués.

Laurence Beauvais